

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 15 décembre 2025**DÉLIBÉRATION n°2025-120**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 15 décembre 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 5 décembre 2025.

Point de l'ordre du jour :

5.1. Proposition de la commission de la recherche du 18 novembre 2025

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la délibération n°2022-45 du conseil d'administration du 4 avril 2022,

Vu l'avis de la commission de la recherche du 18 novembre 2025,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver la proposition de la commission de la recherche du 18 novembre 2025 relative aux modalités d'attribution du soutien aux néo maîtres de conférences (LPR).

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de la proposition de la commission de la recherche du 18 novembre 2025, conformément à la pièce jointe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 28
Membres présents : 17	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 11	Votes exprimés : 28
Total des membres présents et représentés : 28	Majorité requise : 15
	Pour : 28
	Contre : 0

Pièce jointe :

- avis de la commission de la recherche du 18 novembre 2025.

Fait à Tours,